

MISSION

Fin d'affichage : 4 janvier 2026

Enseigner, c'est utiliser différents moyens pour accompagner, soutenir et encadrer les étudiants dans leur cheminement vers la réussite. C'est assurer notamment l'élaboration, la planification et la prestation des cours. C'est veiller à une évaluation des apprentissages juste et qui stimule la progression. Enseigner, c'est s'impliquer dans le milieu et contribuer à la vie éducative et sociale du Cégep.

À Victoriaville, c'est plus qu'un Cégep, c'est un environnement de travail qui met la passion de tous les employés au service des étudiants.

CHARGE DISPONIBLE

Pour la session Hiver 2026, le Cégep de Victoriaville offre une charge à temps complet pouvant être scindée, qui comprend les cours suivants :

- 221-2A5-VI | Bâtiments à structure de bois I
- 221-4B3-VI | Intégration des systèmes du bâtiment
- Libération pour stage ATE

Pour en savoir davantage sur le programme en Technologie de l'architecture :

<https://www.cegepvicto.ca/programme/technologie-de-larchitecture/>

PROFIL

SCOLARITÉ ET EXPÉRIENCE

- Diplôme d'études collégiales en Technologie de l'architecture ou diplôme universitaire en Architecture
- Minimum de cinq (5) ans d'expertise dans le domaine de la construction au Québec

COMPÉTENCES

- Aptitudes démontrées en dessin technique et artistique et en croquis architectural
- Maîtrise des concepts théoriques et aisance à les traduire en éléments pratiques
- Habiléité à communiquer, tant à l'oral qu'à l'écrit
- Facilité à établir de saines relations et à travailler en mode collaboratif
- Aptitude à créer un environnement d'apprentissage dynamique et stimulant pour de jeunes adultes
- Sens de la planification et de l'organisation
- Autonomie et flexibilité
- Comportements éthiques et professionnels
- Connaissance des outils informatiques (suite Microsoft Office, AutoCAD, etc.)

TEST REQUIS

- Français écrit (lorsque convoqué en entrevue)

Lieu de travail : Cégep de Victoriaville

Entrée en fonction : Session Hiver 2026

Fin d'affichage : 4 janvier 2026

Le Cégep de Victoriaville s'enrichit de sa diversité et est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, nous vous invitons à compléter votre profil sur notre site internet.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.